

Enquête Moineau domestique à Paris - mars 2015

Comment remplir la fiche d'observation

Recommandations générales :

L'observateur doit se poster au point indiqué sans se déplacer pendant *exactement* 10 minutes *sans interruption*. Toute observation faite avant ou après ne doit pas être comptabilisée.

Il doit être attentif à tout moineau entré dans son champ de vision (sur 360°) pendant cette période sans jumelles. Il peut cependant utiliser les jumelles pour compter les individus, déterminer le sexe.

Entête de la fiche :

L'observateur mettra son nom, la date et l'heure de début de sa séance d'observation. Il donnera également le numéro du point et surtout l'adresse exacte où il s'est placé pour réaliser les observations.

L'adresse qui lui a été communiquée doit être scrupuleusement respectée. S'il a été obligé de se déplacer car le point qui lui a été attribué n'est pas accessible (lieu fermé, travaux...), il devra le signaler en cochant la case correspondante. Si le point ne possède pas une adresse bien définie, il le situera par rapport à un point de repère, monument, etc. en joignant au besoin un croquis.

Nombre contactés :

Deux nombres ventilés par sexe doivent être indiqués.

« Nombre estimé de moineaux contactés » : la population que l'observateur estime avoir observée compte tenu des possibilités de double comptage et des déplacements de individus. Ce nombre est une estimation *subjective*.

« Plus grand nombre vus ensemble » : le nombre d'individus distincts contactés simultanément par l'observateur durant la séance d'observation. Le plus souvent cela correspondra au plus grand groupe observé.

L'observateur s'efforcera de déterminer les effectifs de chaque sexe mais il n'est pas obligé d'être précis si les conditions d'observation ne le permettent pas.

Scénario d'exemple :

9h : début de la séance d'observation. 4 moineaux sont posés dans un arbre.

9h02 : ils s'envolent tous vers la droite.

9h04 : 6 moineaux venant de la gauche traversent la rue.

9h08 : 5 moineaux venant de la droite se posent au sol

9h10 : fin de la séance.

Dans ce cas :

Nombre estimé : 10.

Plus grand nombre vus simultanément : 6.

Si vous avez seulement entendu des moineaux, estimez leur nombre, indiquez le dans nombre contactés et cochez la case correspondante de la section en-dessous.

Soyez prudents pour réaliser cette estimation : on a tendance à surévaluer le nombre de moineaux entendus tant il font de bruit quand ils sont en groupe...

Conditions de contact :

Cocher une case pour chaque cas observé. Plusieurs choix possibles. Cocher une case dès qu'un individu au comportement correspondant a été vu.

Remarques sur le comportement :

Facultatif. Nidification (parades, accouplements, nid, etc.), comportements alimentaires, interactions avec les congénères ou autres espèces, etc.

Météo :

Un seul choix possible. Eviter les observations en cas de météo trop défavorable.

Description du milieu :

Note : il est intéressant de suivre l'évolution du milieu et donc de mettre à jour sa description, donc il vous est demandé de remplir ce qui suit même si le point d'observation est ancien.

Ancienneté du milieu :

Ancienneté d'immeuble dominante du quartier. Un seul choix possible (moderne = postérieur à 1940 - sinon ancien). S'il y a mélange, choisir le type dominant.

Par exemple en général 16^e, 8^e, 1^{er} → « ancien » ; 13^e, 14^e → « moderne ».

Cependant il y a des exceptions locales, par exemple : quartier mairie du 19^e → « ancien ».

Pour les parcs et espace arborés, indiquez également l'ancienneté (moderne = postérieur à 1940 - sinon ancien)

Type de milieu :

Ce qui décrit le mieux le point d'observation. Si un seul cas s'applique, cochez le. Si plusieurs descriptions s'appliquent, notez 1 pour le type dominant.

Eventuellement, notez 2 pour un type secondaire. Choisissez le caractère le plus spécifique, par exemple « Pavillons... » plutôt que « petite rue » même si les pavillons en question sont situés dans une petite rue. De même « espace vert » plutôt que « grande rue », etc.

Il est possible de préciser dans les remarques.

Nature du sol.

Un seul choix possible. Ce qui décrit le mieux la surface dominante au point d'observation. Là encore il est possible de préciser dans les remarques.

Végétation :

On pourra avoir ici une estimation approximative. Pour balcons et végétation basse, on indiquera « Peu nombreux » lorsqu'il y a présence, mais anecdotique ; « Assez nombreux » quand la présence devient remarquable ; « Très nombreux » quand la présence est au-dessus de ce qu'on voit couramment à Paris.

Pour les arbres, on notera « Assez nombreux » pour une rue ou avenue arborée ; « Très nombreux » pour un parc ou un espace arboré avec de nombreux arbres.

Remarques

Facultatif. Tout ce qui n'entre pas dans les sections précédentes. Sert aussi à expliquer les choix opérés plus en détail, émettre des réserves sur les renseignements donnés, signaler des difficultés ou problèmes survenus lors de l'observation etc.